



## **Ensemble, Défendons nos missions, nos carrières, nos conditions de travail et nos retraites !**

Depuis de nombreuses années, la statistique publique et l'Insee subissent l'austérité, comme l'ensemble du service public. Le premier quinquennat Macron a confirmé la réduction des effectifs et des budgets alors que, de l'aveu de la direction, nos marges de manœuvre sont désormais nulles. Le statut des fonctionnaires est fragilisé avec la loi de destruction de la fonction publique du 6 août 2019.

Dans un contexte de tensions internationales et de radicalisation haineuse et raciste de la vie politique française, le deuxième quinquennat Macron s'annonce tout aussi négatif pour l'ensemble du salariat qu'il soit de droit privé ou public. Il est absolument indispensable de maintenir le maximum de solidarité partout où c'est possible.

Pour nous permettre de continuer à défendre nos conditions de travail, nos rémunérations et nos droits sociaux (sécurité sociale et retraites), nous avons besoin de la représentativité syndicale que vous seuls pouvez nous confier.

Au plus près du quotidien, rester vigilants face aux décisions prises par la direction, que ce soit

sur le fond ou sur la forme, est primordial. C'est l'action que SUD, la CGT et FO s'engagent à poursuivre pour les quatre prochaines années si vous nous faites confiance.

La nouvelle instance locale de représentation des personnels s'appelle comité social d'administration de service déconcentré (CSASD). Elle remplace le comité technique de service déconcentré (CTSD).

Le principal changement réside dans le fait que ce nouveau CSASD inclut désormais une « formation spécialisée en santé sécurité et conditions de travail » qui remplace les anciens Comités d'hygiène de sécurité et des conditions de travail (CHSCT)

Nous regrettons ce changement qui amoindrit le rôle des représentant·e·s des personnels en matière de santé de sécurité et de conditions de travail.

À Lyon cette nouvelle configuration des instances menace par ailleurs l'existence du CHSCT spécial dédié à la Cité administrative d'État. Et pourtant il y a encore du boulot !

### **Parce que nous ne sommes pas des ETP ou des « marges de manœuvre à dégager », SUD CGT et FO restent unis pour la défense de l'ensemble des personnels**

1. Adette Etaix (SES Lyon)
2. Cyril Caremier (SES Chamalières)
3. Christine Larizza (SES Lyon)
4. Rachel Vigier (SES Chamalières)
5. Axel Gilbert (SED Lyon)
6. Hélène Ségault (SES Chamalières)
7. Elise Bernert (SED Lyon)
8. France-Line Mary-Portas (SED Lyon)
9. Simon Desgouttes (SED Lyon)
10. Mireille Ros (SES Lyon)
11. Lucie Bordas (SES Lyon)
12. Stéphanie Chandezon (SES Chamalières)
13. Michel Hakkoum (SES Lyon)
14. Christophe Privas (SED Lyon)

**Pour nos missions** nous exigeons le maintien dans chaque établissement d'une variété de travaux, et des effectifs suffisants pour répondre aux besoins de production statistique et d'enquêtes, d'étude et de diffusion.

Nous revendiquons le renforcement du SAR et des créations de poste à Chamalières comme à Lyon pour répondre au plus près des personnels à l'ensemble de leur besoin. Dans un contexte d'appauvrissement des agents publics, nos besoins administratifs valent mieux qu'une boîte aux lettres dans l'OGD.

**Pour nos conditions de travail** nous revendiquons que l'impact des changements professionnels sur les conditions de travail soit examiné en amont des projets conformément à la réglementation. Cela concerne aussi bien la prévention des risques professionnels, les effets psychosociaux des restructurations que la qualité des bâtiments actuels ou futurs. Nos conditions de travail ne doivent pas être sacrifiées aux « impératifs budgétaires ».

Nous militons pour le maintien d'une restauration collective de qualité dans les deux établissements et pour l'amélioration de nos espaces de travail sur des surfaces suffisantes dans un contexte d'évolutions bâtimementaires sur les deux sites.

Nous exigeons la transparence totale sur le calcul de la charge de travail des enquêtrices et enquêteurs.

**Pour nos carrières** face à une administration qui peut être tentée de prendre des « raccourcis », nous exigeons que les procédures de mobilité soient transparentes, pour les agents de bureau comme pour les enquêtrices et enquêteurs, et que les agents soient traités équitablement.

Ces principes valent aussi pour toutes autres décisions de la direction: promotions au choix (même si nous militons pour la linéarité des carrières), attributions de NBI, télétravail... Nous demandons en particulier que le Comité de direction assume ses décisions et explique ses arbitrages à l'ensemble des agents sur chaque décision d'attribution de NBI.

Les questions de rémunération ne sont pas du ressort du dialogue social local. Toutefois, grâce à votre mobilisation, nous obtiendrons que les frais professionnels soient remboursés à la hauteur des frais engagés, sans restrictions abusives, sans bureaucratie excessive.

**Nous sommes les représentants et représentantes de toutes et tous, sans distinction de statut, de corps ou de mode de recrutement. Ensemble nous sommes plus fort·e·s !**

*Entre le 1<sup>er</sup> et 8 décembre 2022*

**Votez pour le rassemblement et la proximité !**

**Votez pour la liste unitaire CGT, SUD et FO !**

Notre action syndicale ne se limite pas à la présence dans les instances de représentation des personnels. Nous nous efforçons d'agir au quotidien pour développer les solidarités entre collègues, soutenir et défendre les un·e·s et les autres dans leurs difficultés concrètes, de maintenir la pression sur la direction pour qu'elle respecte nos droits en toute circonstance et enfin d'élargir la focale sur les problématiques extérieures à l'Insee en participant aux mobilisations qui nous semblent justes. **Pour mener ce syndicalisme de lutte et de proximité dans et hors les murs de l'Insee, nous avons besoin de votre confiance et de la légitimité qu'elle nous confère.**